

L'an deux mille vingt cinq, le 28 mai 2025 à 19H, le Conseil Municipal s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DUBOIS Corinne, Maire, en suite de convocation en date du 21 mai 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents : Mme DUBOIS Corinne, Maire, Mme HERMANT Marie-Pierre et Mr HERBIN Benoit, adjoints, Mme DUSAUTOIR Sandra, Mr PETIT Bruno, conseillers délégués, Mr HOUZIAUX Georges, Mme DELABRE Nadine, Mr OBRY Benoit, Mme OLRY Elisabeth, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme VAN AUDEKERK Bérénice ayant donné pouvoir à Mme DUBOIS Corinne, Mr TILMANT Lucas ayant donné pouvoir à Mr HERBIN Benoit

Absente : Mme CAUDREPLIER Emmanuelle

Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux et constaté que les conditions de quorum étaient atteintes. Mr Benoit OBRY est nommé secrétaire de séance. Les comptes rendus du conseil municipal du 2 décembre 2024 et du 8 avril 2025 sont approuvés à l'unanimité.

## I. FINANCES COMMUNALES

### 1.1 Compte administratif 2024 - affectation des résultats - compte de gestion du receveur principal

Sous la présidence de Mme HERMANT Marie-Pierre, le conseil a délibéré sur : la présentation du compte administratif 2024, la concordance avec le compte de gestion dressé par le comptable DGFIP, la reconnaissance des restes à réaliser, le résultat final et l'affectation de l'excédent de fonctionnement. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DE FICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		693 372,37 €	84 186,82 €			609 185,55 €
Part affectée à investiss	61 475,96 €	6 423,96 €				
Opérations de l'exercice	680 262,59 €	844 467,55 €	112 256,81 €	164 744,19 €	792 519,40 €	1 009 211,74 €
Opérations non budgétaires						
Affectation Résultat CCAS						
Totaux	741 738,55 €	1 544 263,88 €	196 443,63 €	164 744,19 €	938 182,18 €	1 709 008,07 €
Résultat de clôture		802 525,33 €		-31 699,44 €		770 825,89 €
Besoin de financement			-31 699,44 €			
Excédent de financement			-22 075,64 €			
Restes à réaliser DEPENSES			-53 775,08 €			
Restes à réaliser RECETTES						
Excédent total de financement						

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à l'titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Accepte les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

770 825,89 €	53 775,08 €	717 050,81 €	1068
			002 Excédent Reporté

## **1.2 Tarification de la cantine**

En prévision de la revalorisation des tarifs par notre prestataire LYS RESTAURATION pour la rentrée scolaire 2025, Mme la Maire propose d'adapter les tarifs du repas enfant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 3,81 € (QF > 1590), 3,76 € (QF de 1001 à 1590) et maintient de la cantine à 1€ pour les QF < 1000. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **1.3 Modalités de réservation de l'accueil ALSH**

Mme la Maire fait état d'une demande qu'elle a reçu concernant la réservation de l'ALSH à la journée plutôt qu'en forfait semaine. Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir l'inscription ALSH sur un forfait semaine.

## **1.4 Mise à disposition de matériel et vaisselle aux résidents izellois avec caution**

Mme la Maire soumet au conseil municipal la proposition d'établir une convention de mise à disposition de matériel et vaisselle moyennant une caution de 50 € pour casse significative de vaisselle et rappelle que cette mise à disposition est faite gratuitement aux résidents izellois.

## **II. INFORMATIONS DIVERSES**

### **2.1 Point sur les travaux**

- \* Relamping : la société CITEOS a été retenue et le DUAE a été signé le 20/05
- \* Feux tricolores : les feux rue de Lens ont été réglés de nouveau et les feux rue de Neuvireuil ont été repositionné et réparés à trois reprises
- \* Réverbère maison des associations : réparation finalisée le 25/05
- \* Maison rue de la mairie : les 1ers devis ont été reçus et la demande de PC sera déposée prochainement
- \* Installation du WIFI à la salle polyvalente début juin 2025

### **2.2 Remarques de riverains sur la vitesse de circulation dans la commune**

Une campagne de communication sera de nouveau menée pour rappeler le code de la route, la zone 30 etc. La mise en place de clignotants aux entrées de village est envisagée.

### **2.3 Retour des commissions**

Animation : présentation par Mme DUSAUTOIR Sandra des préparatifs des festivités de juin et juillet  
Numérique : bilan de Mr PETIT Bruno sur les samedis du numérique et point sur le nouveau site internet  
Jeunesse : Mr HERBIN Benoit fait état des inscriptions pour le Centre de Loisirs d'été, compte rendu de la commission visant à la création d'un Conseil Municipal des Jeunes et effectif scolaire pour la rentrée 09/2025.

### **2.4 Questions ou remarques diverses**

L'erreur en page 1 dans le bulletin municipal de juin sera rectifiée par l'édition de juillet 2025

**En l'absence d'autre question la séance est levée à 21h00**

